

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	10
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	11
Trois mois	5

## du s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 8 AOUT

## Élections Législatives

DIMANCHE 20 AOUT 1893

CANDIDAT CONSERVATEUR

Eugène BERGER  
Député sortant

## Revanche à prendre

La présence des Anglais à Gibraltar, Malte, Chypre, Alexandrie, Port-Saïd — et l'établissement des commis du Zollverein Germanique à Tanger, Port-Mahon, Trieste, Salonique, Constantinople, Césarée, Tripoli — nécessitent un contre-poids immédiat.

Si on ne l'établit, c'en est fait de l'équilibre européen : les Anglo-Saxons et les Allemands prédomineront partout sur les peuples arméno-gréco-latins, follement occupés à de ruineuses aventures coloniales où à des luttes fratricides.

La création d'un Zollverein Méditerranéen, — en d'autres termes, d'une UNION DOUANIÈRE MÉDITERRANÉENNE, — sauverait d'une ruine complète le commerce et l'industrie des peuples méditerranéens qui sont à la veille de perdre toute possibilité d'échanges faciles et fructueux avec l'Asie et l'Afrique, dont les négociants d'Angleterre et d'Allemagne veulent monopoliser l'exploitation.

Cette UNION DOUANIÈRE MÉDITERRANÉENNE — en attendant mieux — devrait allier économiquement les habitants du Portugal, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, du Montenegro, de l'Albanie, de la Grèce (augmentée de l'Épire, de la Thessalie et de la Crète), de la Bulgarie nouvelle, de la Roumanie, de l'Arménie (dont nous espérons voir l'indépendance), de l'Égypte (qui retournera aux Égyptiens), de la Tripolitaine, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, — ainsi que de toutes les colonies, actuelles et futures, de ces pays méditerranéens, réunis autour du bassin magique d'où sortit la civilisation, — sur les rivages sacrés où s'est fait entendre le cri : Homo sum, et où les plus sublimes génies, Homère, Platon, Térence, Socrate, Dante, Rabelais, Servantes, Camoëns, et Victor Hugo, se sont reconnus, confondus dans ce que les contemporains appellent Humanité!...

Les intérêts économiques ont leur classement, comme toutes les choses humaines. Ils ont leurs affinités spontanées, dépendant du climat, du relief et de la nature du sol, de la distribution des eaux, des entraînements historiques. C'est sur ces affinités que doit se régler, pour être féconde et forte, toute cristallisation nationale. La bonne politique des États qui ne veulent pas rester de simples expressions géographiques, à la merci du hasard, est de se conformer aux lois de la distribution de ces courants sociaux. Eh bien ! cette alliance nationale économique, — préface de la formation des ÉTATS-UNIS MÉDITERRANÉENS, — s'obtiendrait aisément entre tous ces pays, quels que soient la forme actuelle et le nom de leurs gouvernements, au moyen

de l'adoption *synallagmatique*, dans tout le territoire de ladite alliance, de certaines mesures d'ordre purement administratif qu'il appartient à la presse de commencer à proposer, et dont j'ai déjà fourni quelques exemples depuis 1865. Voici quelques-unes de ces mesures nécessaires :

## Bases de l'Union Méditerranéenne :

I. — Uniformité d'adoption du calendrier grégorien, pour supprimer la difficulté de nos relations avec nos amis *slaves* et les *musulmans*.

II. — Adoption du méridien international de Jérusalem (proposé au monde savant par l'Académie des sciences de Bologne) comme méridien initial universel ; — application immédiate de l'heure universelle, conjointement avec l'heure locale, à la télégraphie et à la téléphonie internationales.

III. — Uniformité des poids, des mesures, des monnaies, d'après le système métrique décimal, pour empêcher dans l'Orient la suprématie de l'or anglais, celle du thaler de Marie-Thérèse et celle de la piastre aléatoire et variable.

IV. — Uniformité des tarifs postaux et des timbres-postes : dans tout le domaine de l'Union Douanière Méditerranéenne, on devrait pouvoir employer (comme en Suisse), pour les cartes postales, des timbres de 5 cent ; pour les lettres des timbres de 10 cent. par poids de 15 gr. ; pour les imprimés, des timbres de 1 cent. par poids de 50 gr.

V. — Uniformité des tarifs télégraphiques : 50 cent. les premiers dix mots, et 2 cent. par mot supplémentaire.

VI. — Liberté de la pêche et du cabotage le long des côtes méditerranéennes, et gratuité des débarquements dans tous les ports de ce littoral pour les bateaux et les navires appartenant à la marine des pays riverains alliés autour de la Méditerranée, devenue pour eux un lac neutre central dont la Mer Noire fait partie.

VII. — Uniformité du prix kilométrique de transports, par kilogramme de marchandises confiées aux messageries de terre et de mer, entre les confins du pays de l'Union — et uniformité des tarifs ferroviaires et des tarifs des paquebots, pour les voyageurs et les passagers.

VIII. — Abolition de tout passeport et des péages, des octrois, des douanes à l'intérieur de l'Union Méditerranéenne : — c'est-à-dire pleine liberté de communications personnelles et d'échanges entre les habitants des pays composant cette Association internationale économique des Amis de la Paix.

Voit-on bien le champ immense ouvert alors à l'activité des peuples arméno-gréco-latins, si industriels ? Voit-on bien l'impulsion donnée à leur fièvre commerciale ? Voit-on surtout quel formidable front de résistance opposé de la sorte à la si néfaste influence, à l'invasion ruineuse des Anglais et des Allemands ?

Ne fut-ce point, jadis, à l'abolition des douanes provinciales que la France moderne dut sa prodigieuse cohésion ? Ne fut-ce point, hélas ! l'établissement de la libre pratique commerciale entre tous les petits États de la Confédération qui occasionna, qui permit l'unification politique de l'Allemagne ? Frédéric List, le père du Zollverein Germanique, n'a-t-il pas été l'auteur véritable de la puissance actuelle de Bismarck ? Un lien économique unissait tous les pays de la Confédération avant leur absorption par la Prusse victorieuse : Bismarck n'a point eu de peine à les unir politiquement, les bases du système fiscal restant les mêmes.

Méditerranéens ! unissez-vous économiquement,

tandis qu'il en est temps encore, si vous voulez pouvoir vous unir un jour *politiquement* !

Associez-vous pour travailler, acheter, vendre, trafiquer, si vous voulez pouvoir vous associer un jour pour vous défendre !...

Je vous le répète encore :

C'est par l'union douanière des morceaux épars de l'ancienne Confédération Germanique que l'Allemagne a commencé l'œuvre de son unification, à laquelle on a pu dire que le Zollverein de List avait plus sûrement et plus puissamment servi que Sadowa et Sedan.

Je vous le répéterai toujours :

C'est en jetant sur le globe entier un *épervier* de places fortes commerciales, en ameutant contre leurs rivaux la coalition des petits États entraînés de gré ou de force dans l'orbite d'Albion ; c'est en se faisant les *rouliers* de la mer, les intermédiaires obligés et les banquiers internationaux, que les Anglais sont devenus les maîtres du marché du Monde.

Oui, en affaires comme en politique et comme à la guerre, l'union fait la force. Isolées, les nations sont à la merci du premier venu. Associées pour l'expansion collective, elles s'assurent réciproquement la sauvegarde et la fortune.

Méditerranéens, unissez-vous et constituez-vous en une sorte de *Syndicat d'intérêts* ! Opposez raison sociale à raison sociale, si vous voulez tenir tête aux négociants d'outre-Manche et d'outre-Rhin... Répondez au Zollverein Germanique par le Zollverein Méditerranéen, — tandis qu'il en est temps encore.

M. GROMIER.

Publié, pour la première fois, à Florence, en 1881 ; puis, un peu partout, et à Paris, en 1888. Et, traduit, depuis 1881, en 17 idiomes par les publicistes méditerranéens.

## INFORMATIONS

## L'AFFAIRE ARTON

Nous avons reçu hier trop tard pour la publier la dépêche suivante :

« Paris, 7 août, 1 heure soir.

» M. Dupas, employé de la Sûreté générale, vient de lancer une brochure relative aux négociations dont il a été chargé par divers ministères auprès d'Arton.

» M. Dupas affirme que si Arton n'a pas été arrêté, c'est que le gouvernement ne l'a pas voulu.

» HAVAS. »

D'un autre côté, on nous écrit que le gouvernement est fort contrarié de la publication inattendue de cette brochure.

M. Dupuy, au prochain conseil des ministres, informerait ses collègues qu'il a donné des ordres pour arrêter coûte que coûte M. Arton.

## UNE ENQUÊTE

Une enquête se poursuit aux postes et télégraphes. Il s'agit d'un retard inexplicable de douze heures dans la transmission d'une dépêche chiffrée officielle et de grande importance à destination de Bangkok ; il s'agirait de l'*ultimatum* envoyé au Siam.

Tout le haut personnel de l'administration s'occupe de savoir à qui incombent les responsabilités. Plusieurs employés sont sous le coup d'une révocation.

## LA SÉCHERESSE

M. Vigier ministre de l'agriculture, vient de prescrire aux inspecteurs généraux de l'agriculture de procéder à une inspection des professeurs départementaux et spéciaux d'agriculture, afin de lui rendre compte des mesures qui ont été prises par ces professeurs en vue d'atténuer les effets de la longue période de sécheresse.

Le ministre a prié les inspecteurs de rappeler à tous les fonctionnaires de l'enseignement qu'ils doivent se multiplier pour venir en aide aux cultivateurs si durement éprouvés et il les a invités à le tenir au courant des résultats obtenus par nos professeurs à la suite des conseils qu'ils ont donnés aux agriculteurs.

Il leur a recommandé de stimuler les efforts du personnel enseignant, en vue de remédier dans la mesure du possible aux conséquences de la crise que l'agriculture vient de traverser.

## AU SIAM

Le Times dit que l'escadre française, avec M. Pavie, est encore devant Ko-si-Chang.

Le gouvernement siamois a donné aux mandarins qui commandent sur la rive gauche du Mékong l'ordre d'évacuer leurs postes et a pris des mesures pour faciliter l'occupation française de Chantaboun.

Le général Duchemin est parti hier avec 250 tirailleurs et soldats d'infanterie de marine de Saïgon pour occuper Chantaboun.

## LE PRINCE VICTOR

Le prince Victor se propose d'adresser à ses amis politiques un manifeste qui n'est destiné à paraître que dans l'intervalle qui séparera les deux scrutins.

## UNE ÉVENTUALITÉ

M. Gladstone prononcerait un discours dans le Midlothian, sur la politique extérieure du parti gladstonien, et il ne serait pas impossible que le premier ministre, à cette occasion, posât les premiers jalons du rappel des troupes anglaises de l'Égypte.

## UNE PRÉFECTURE À CRÉER

Depuis longtemps, les Havrais ont le désir de voir leur ville érigée en préfecture du département de la Basse-Seine, lequel serait à créer.

Le Conseil d'arrondissement du Havre vient de donner à ce désir la consécration officielle. Il a émis le vœu que la ville et l'arrondissement ne soient plus considérés désormais comme une sous-préfecture ordinaire.

Le vœu dit que « par le chiffre de sa population, par l'importance de son port, des intérêts de premier ordre qu'elle représente, il n'est pas possible que la ville du Havre continue à être assimilée aux autres sous-préfectures de France ; que onze départements comptent une population inférieure à celle de l'arrondissement du Havre ».

Les conseillers d'arrondissement font en outre observer que le corps consulaire compte au Havre trente-six représentants des nations du monde entier, que la police générale et internationale y possède une importance qui ne le

cède qu'à celle de Marseille ; qu'enfin Le Havre a une population de 120,000 habitants.

La création d'un nouveau département ayant Le Havre pour préfecture aurait, en outre, l'avantage de faire cesser la vieille querelle des Rouennais et des Havrais.

## Chronique Locale ET DE L'OUEST

### Le Carrousel de Saumur

La température généralement favorable à cette fête locale s'est encore prêtée hier pour lui donner son éclat accoutumé. Dès une heure, la foule assiège les portes de l'Ecole et, à une heure et demie, les tribunes sont littéralement bondées. Les gradins présentent alors le plus brillant spectacle et disparaissent sous les toilettes fraîches et claires ; c'est déjà un régal des yeux en attendant l'autre. Jusqu'à deux heures l'affluence continue ; il n'y a plus où caser un chat, mais MM. les officiers s'ingénient, se multiplient : on apporte des bancs et les retardataires prennent place sur ces tribunes improvisées.

Dans la tribune d'honneur nous remarquons : M. le général Massiet et M<sup>me</sup> la générale, MM. les généraux de Beauchêne, de Lorme, de Kermartin, Michel, Mourlan, commandant la brigade d'Angers, l'amiral Alquier, M. le colonel Battiste, M. et M<sup>me</sup> de Comminges, M<sup>me</sup> la marquise de Contades, M<sup>me</sup> de Saint-Clair, M<sup>me</sup> du Faouëdic, M. de Larue-Baumarchais, le colonel du 3<sup>e</sup> dragons, M. le lieutenant-colonel Gaudin de Villaine, M. Froger des Chênes, M. Pacton, procureur de la République, M. Merlet, sénateur, etc.

A deux heures, le canon annonce le commencement des exercices et MM. les élèves-officiers, sous la direction d'un de leurs instructeurs, exécutent les mouvements d'ensemble. Les dragons et les cuirassiers sont armés de la lance. Voltes et demi-voltes, changements de main et doublés sont exécutés à toutes les allures et avec une précision qui fait honneur aux maîtres et aux élèves.

Tout à coup les escadrons se forment en bataille à chaque extrémité de la carrière et laissent le champ libre pour de nouveaux exercices.

C'est d'abord un combat au sabre entre un cuirassier et un hussard. L'avantage de la cuirasse se trouve compensé chez ce dernier par la légèreté du cheval, plus maniable ; aussi la victoire reste-t-elle au hussard, après une lutte assez longue qui permet d'apprécier les qualités et la supériorité de notre cavalerie comme maniement d'armes et comme conduite du cheval.

Un combat entre un lancier et un chasseur armé du sabre excite également un vil intérêt, par l'adresse que déploie chacun des combattants, ainsi qu'un autre combat d'un lancier contre deux cavaliers armés du sabre.

Ces passes d'armes, qui constituent une innovation comme intermédiaires, ont été très appréciées du public et tous les connaisseurs s'accordent à reconnaître qu'elles ont été menées d'une façon absolument remarquable par nos cavaliers, qui ont fait preuve d'une adresse et d'une vigueur au-dessus de tout éloge.

Le jeu de la rose, qui consiste pour le cavalier, à échapper aux poursuites de plusieurs autres qui cherchent à lui enlever la rose qu'il porte sur l'épaule, est également une innovation. Inutile d'insister sur ce point que cet exercice exige de part et d'autre des qualités hors ligne comme équitation. Aussi a-t-on vigoureusement applaudi celui qui portait la rose et qui, pendant plusieurs minutes, a su, par des demi-tours sur les épaules et sur les hanches d'une habileté et d'une hardiesse incroyables, déjouer la poursuite de cinq cavaliers également hardis et expérimentés.

L'intermède s'est terminé par un simulacre de défense au revolver d'un cuirassier contre un lancier et deux hussards armés du sabre.

Après quelques mouvements d'ensemble, cette reprise se termine par des charges exé-

cutes à une allure vertigineuse et avec autant de précision que de maestria, par ces escadrons dont les cavaliers, absolument maîtres de leurs montures, les lancent à toutes brides et viennent s'arrêter net, avec ensemble et sans à-coup, contre la barrière qui les sépare du public et qu'ils semblent devoir franchir dans leur élan. C'est d'abord la charge en fourrageurs, par la cavalerie légère qui semble s'envoler pendant que le clairon fait entendre la sonnerie de cette charge ; puis c'est la charge en masse serrée des dragons et cuirassiers, et enfin la charge en ligne des deux escadrons réunis.

A peine ceux-ci ont-ils quitté la carrière que la reprise des officiers commence. Le coup-d'œil est alors féérique. Chaque quadrille a ses couleurs différentes, bleues, rouges, jaunes et vert-sombre ; les chevaux sont caparaçonnés aux mêmes couleurs que le guidon de la lance du cavalier ainsi que les tresses et rubans qui retiennent la crinière et enjolivent le harnachement et la schabraque. Deux quadrilles de chevaux blancs, l'un sous sa toilette bleue et l'autre sous sa toilette rouge, s'harmonisent dans le plus joli effet qu'on puisse voir, tandis que les robes sombres des chevaux de cuirassiers, de dragons et d'artilleurs, relevées par la note claire des tresses jaune-jonquille, produisent un heureux contraste avec les premiers.

Même précision, même élégance dans les mouvements d'ensemble. Le regard se perd dans cette confusion de quadrilles qui s'entre-lacent, se séparent, se retrouvent, se disloquent, se reforment sans une hésitation, sans abandonner un instant le galop, allure à laquelle la Croix de Saint-André, la Serpentine, la Mélé, les Cercles et toutes les évolutions sont exécutés.

Tout à coup un mouvement d'attention se produit. M. le commandant de Canisy vient de faire son entrée, à la tête des écuyers. Cette partie de la fête constitue véritablement le *great attraction* de la journée. C'est qu'il y a là, en effet, un spectacle qu'on ne peut se laisser de regarder : ces merveilleux cavaliers représentent en quelque sorte la quintessence de la science équestre, et leurs chevaux, admirablement dressés, semblent se mouvoir tout seuls, sous la main savante qui dirige leurs évolutions dans le travail de haute école.

Les applaudissements retentissent encore au moment où arrivent les sauteurs en liberté. Cette fois, les cavaliers se montrent d'une solidité à toute épreuve, les pointes les plus terribles, les ruades les plus furieuses, rien ne peut leur faire quitter la selle.

Le jeu des bagues vient ensuite, précédant la course de la tête de Maure à terre ; puis le jeu du javelot. Ces jeux brillants, où toutes les armes ont indistinctement rivalisé d'ardeur et d'adresse, sont exécutés à l'allure vertigineuse du galop de charge et excitent les braves des spectateurs.

Cette reprise se termine par des évolutions et figures où les quadrilles montrent tout le pouvoir d'une main habile sur des chevaux fringants et souvent indociles.

MM. les écuyers nous procurent encore l'occasion d'admirer leur talent au saut des haies par les purs sang. Vissés à leur petite selle de courses, ils enlèvent leur monture, lui font franchir l'obstacle sans que le genou bouge même de place, sans qu'un mouvement du corps révèle le moindre effort.

Le même exercice est répété par deux pelotons d'officiers montant des *hunters* ou chevaux de chasse, sous la conduite de M. le capitaine-écuyer Voisin qui fait le salut final et traditionnel au moment où il franchit la haie à la tête des autres officiers qui la sautent en ligne.

Une foule nombreuse s'est massée à la sortie de l'Ecole pour assister au défilé et contempler les toilettes nombreuses et superbes que l'on avait arborées pour la circonstance.

#### LA SOIRÉE

A 8 heures 1/2, brillant concert donné au kiosque par la *Musique municipale*, illumination du Théâtre, de la Mairie et du Square, ce dernier orné de portiques lumineux du plus heureux effet. Les vers lumineux et les lanter-

nes vénitiennes du jardin se mariaient agréablement aux cordons de gaz des monuments qui l'entourent. Cette décoration dénote beaucoup de goût de la part de M. l'Architecte de la ville.

Aujourd'hui mardi, dernier jour de courses, et, ce soir, concert et feu d'artifice.

### Innovation municipale

Quelqu'un venait, hier matin, nous prévenir qu'on faisait payer à la Mairie les cartes données par la ville pour assister au Carrousel.

Ne voulant nous en rapporter qu'à nous-même en présence d'une pareille information, nous nous sommes rendu compte de la véracité de ce qu'on venait de nous dire et nous avons payé les cartes demandées, non pas un prix fixe : — Ce que vous voudrez, nous a-t-il été répondu.

Le fait est sans précédent : depuis soixante et quelques années que le carrousel est institué, jamais on avait fait payer les cartes.

Le *Courrier* nous reprochait hier encore nos « malveillances » contre l'administration.

Il faut avouer qu'elle s'y prête.

Est-ce à la municipalité qu'incombe ce nouveau procédé ?

Nous attendons une réponse. La parole est à l'organe officiel de la municipalité.

#### CHAMBRE SYNDICALE

*Des employés de commerce, de bureaux, etc., et voyageurs de commerce de la ville de Saumur*

La commission chargée de la rédaction des statuts, réunie le 4 août 1893, après en avoir établi les bases, a décidé qu'une réunion générale serait faite le samedi 26 août 1893, à l'Hôtel de Ville, salle de la Justice de Paix, à 8 heures et demie du soir.

MM. les employés et voyageurs qui ne se seraient pas encore fait inscrire sont invités à se rallier à leurs camarades syndiqués et pourront s'adresser, soit chez M. Martin, bureau de tabac, rue Dacier, ou chez M. Alleaume, employé chez M. Langlois, 32, rue du Portail-Louis.

#### Primes d'encouragement à la culture des vignes américaines

Conformément à la délibération du Conseil général en date du 27 août 1892, des primes seront distribuées en 1893, jusqu'à concurrence de 40,000 fr., aux propriétaires ou fermiers de vignobles plantés en vignes américaines, greffés en cépages français, qui, par leurs essais ou leur bonne culture, auront le plus contribué à la reconstitution des vignobles.

Pour concourir, les propriétaires ou fermiers devront présenter un vignoble d'au moins 40 ares en une ou plusieurs parcelles, constitué en plants greffés sur cépages américains à sa 3<sup>e</sup> feuille et présentant des résultats utiles et appréciables.

Les propriétaires ou fermiers qui désireront concourir, devront adresser à la préfecture, avant le 25 août, leur demande.

#### Banquet des sapeurs-pompiers

Avant-hier, à Angers, a eu lieu le banquet des sapeurs-pompiers de la fédération de Maine-et-Loire.

M. Bidault, commandant de la compagnie d'Angers, présidait, ayant à ses côtés M. le Maire, MM. de Villiers et Boulanger, adjoints ; puis venaient MM. Bichon, Chicoteau, M. le Commissaire central, MM. Boisseau, capitaine, et de France, lieutenant de la compagnie de Nantes ; Vauquelin, capitaine à Cholet ; Hubert, capitaine à Saumur ; Lesson, capitaine à Beaufort ; Marcel, lieutenant à Saint-Georges, et tous les officiers de la compagnie d'Angers.

#### Près aux cultivateurs

On vient de publier un décret décidant que la Caisse des dépôts et consignations prêtera aux cultivateurs, moyennant un intérêt de 2 1/4 0/0 au maximum, les fonds nécessaires à leurs achats de fourrages, afin de maintenir le nombre actuel de leurs têtes de bétail.

Chaque cultivateur pourra emprunter jus-

qu'à 500 fr., sans autre formalité qu'un certificat du maire, constatant que l'emprunt a pour but un achat de fourrages pour maintenir son bétail.

#### Une nouvelle comète

Les astronomes sont dans la joie. Notre ciel possède depuis quelques jours une comète nouvelle, découverte par M. Quénnisset, à l'observatoire de Juvisy, et en Amérique par M. Rordam.

Ce nouvel astre errant, que les astronomes ont baptisé comète de Rordam-Quénnisset, possède un noyau très net et très brillant, entouré d'une double enveloppe dont la première est assez étendue et lumineuse et dont la plus extérieure est de nature nébuleuse.

La comète Rordam-Quénnisset, qui ne sera plus visible à l'œil nu que durant quelques nuits, ne présente pas de queue en ce moment aux regards des observateurs.

#### Evasion de deux détenus à la prison de Baugé

Deux récidivistes, Bronner et David, condamnés à cinq ans de prison pour vol, se sont évadés, il y a quelques jours, de la prison de Baugé.

Bronner, à l'aide d'un brin de fil, commença par ouvrir le guichet de sa cellule, puis, à l'aide d'un clou affûté qu'il avait trouvé dans le préau, il fit jouer la serrure. Après quoi il en fit autant pour la cellule de David.

Les portes des couloirs étant ouvertes, ils n'eurent qu'à crocheter la porte principale, et ils prirent la clef des champs.

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que tout ceci se passait à trois heures de l'après-midi. Heureusement qu'on s'aperçut rapidement de cette double évasion. La gendarmerie se mit en campagne et, à six heures, les deux fugitifs avaient réintégré la maison d'arrêt.

#### Conférence à Tours

Dimanche, M. Andrieux a fait une conférence, au théâtre-cirque de la Touraine, où il a développé son programme. A la sortie, des individus munis de sifflets ont accompagné l'orateur ; celui-ci ralentit le pas et provoqua les insulteurs en criant : « A bas les voleurs ! à bas les vendus ! » Un vin d'honneur a été ensuite offert au conférencier.

#### Comment et pourquoi le foin a manqué

M. P.-P. Dehéraïn présente à l'Académie des sciences des photographies qui expliquent comment, cette année, la récolte du foin a manqué, tandis que celle du blé a passablement réussi. On sait que, sous l'influence de la sécheresse extraordinaire des mois de mars, d'avril et de mai, les prairies n'ont rien donné, ce qui a conduit les cultivateurs à vendre à vil prix le bétail qu'ils ne pouvaient plus nourrir. Pendant ce temps, le blé continuait à croître, et cette céréale a atteint une centaine de millions d'hectolitres. Comment se rendre compte de ces différences singulières ?

M. Dehéraïn fait circuler les photographies des racines de blé et de gazon. Tandis que, cette année, la racine de blé a atteint une longueur de 1<sup>m</sup> 75, qu'elle s'enfonce tout droit jusqu'à ce qu'elle rencontre, dans les couches profondes, les réserves d'humidité que renferment toujours les sous-sols qui ne sont pas absolument imperméables ou tout à fait filtrants, le ray-grass de la prairie ne forme, au contraire, qu'un lacs de racines qui restent enchevêtrées dans les couches superficielles. C'est à peine si, même dans une bonne terre meuble, quelques filets atteignent 70 cent. : aussi quand la pluie fait défaut, que les couches superficielles se dessèchent, la prairie jaunit, sa végétation s'arrête, tandis que le blé, abreuvé par ses longues racines, sensible à la dessiccation de la surface du sol, continue à se développer et finit par mûrir son grain.

#### Baromètre économique

Voulez-vous savoir le moyen de construire un baromètre économique ? C'est là une opération des plus simples :

Prenez 50 centigrammes de camphre, autant de sel de nitre et de sel ammoniac. Faites

fondre séparément ces trois substances dans l'eau-de-vie pure, en plaçant le flacon contenant le camphre dans l'eau chaude pour qu'il se dissolve rapidement.

Ces trois solutions sont ensuite mélangées dans un flacon long et étroit, comme les flacons d'eau de Cologne. On bouche et l'on cache à la cire jaune; puis on le suspend en plein nord.

Si le liquide se maintient clair et limpide, c'est le beau temps; s'il se trouble, c'est la pluie; — s'il se forme de légers nuages suspendus dans le liquide, c'est la tempête; s'ils sont plus gros et rassemblés, c'est la pluie ou la neige; — si, au lieu d'amas plus ou moins volumineux, il apparaît des filaments dans la partie supérieure du flacon, c'est du vent.

Les simples nébulosités annoncent un temps humide et variable. Quand ces nébulosités tendent à s'élever, cela indique que le vent souffle dans les hautes régions de l'atmosphère.

Ces signes sont infailibles. Voilà, pour quiconque tient à consulter et prévoir les variations atmosphériques et notamment pour les cultivateurs qui y ont constamment le plus grand intérêt, un moyen bien simple et peu coûteux de devenir astronome à bon compte.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'ASSOMPTION (15 août 1893)

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valable pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 16 août, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, les samedi 12, dimanche 13, lundi 14, et mardi 15 août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'ASSOMPTION (15 août 1893)

A l'occasion de la Fête de l'Assomption (15 août 1893), la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets dits de *bains de mer* qui, aux termes du § 1<sup>er</sup> du tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, seront délivrés du vendredi 11 août inclus au dimanche 20 août inclus, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubac-la-Baule, Le Pouldu, Batz, Le Croisic et Guérande, aux gares et stations:

1<sup>o</sup> De la ligne de Saint-Nazaire (inclus) à Tours;

2<sup>o</sup> Des sections: d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclus) à La Flèche, de La Suze à La Flèche, de Baugé (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neuillé-Pont-Pierre, *via* La Flèche et Angers; de Jumelles-Brion à Saumur, *via* Saumur;

3<sup>o</sup> De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, *via* Tours;

4<sup>o</sup> De la ligne de Nantes à Châteaubriant.

Ces billets seront indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 23 août.

## CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 6 Août 1893

Versements de 63 déposants (11 nouveaux), 11,181 fr. 13.

Remboursements, 17,893 fr. 40.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

## FAITS DIVERS

### Le vieux

C'est l'été. Tous ceux que ne retiennent à la ville ni leur devoir ni leurs occupations sont allés à la campagne ou sur les bords de l'Océan, chercher les fortifiantes brises ou les ombrages silencieux. Peu soucieux des distractions généralement monotones de la villégiature, j'ai mieux aimé rester sur le pavé brûlant et sonore, véritable centre de la vie moderne, inépuisable sujet d'observations.

Le soir d'une journée d'août, où la chaleur avait été accablante, à l'heure où le crépuscule allait mettre un peu de fraîcheur dans l'atmosphère atténuée, je me trouvais dans un quartier nouveau et populeux, animé par le va et vient d'une population active et affairée, lorsque mon attention fut tout à coup attirée par un spectacle étrange, un tableau qui eût certainement tenté un peintre de genre.

Un vieillard, dont le crayon de Callot ou le pinceau de Hobner saurait seul donner l'exacte physionomie, traversait la chaussée au milieu de laquelle il apparaissait comme une vision du temps passé. Vêtu d'un costume mi-partie ouvrier mi-partie paysan d'autrefois, un bonnet de coton noir planté haut et droit sur ses cheveux gris et rudes, il s'avancait péniblement, l'échine ployée sous le faix des années, tremblant à chaque pas, mal soutenu qu'il était par une canne sur laquelle il s'appuyait d'un bras débile. Impossible de fixer un âge à ce débris d'une époque reculée, cent ans peut-être: impossible de rêver une image plus vraie des extrêmes limites de la vie humaine.

Quel hasard l'avait amené dans ces quartiers où il faisait l'effet d'un anachronisme? Quelles circonstances avaient dirigé ses pas vers ces parages qu'il ne connaissait sans doute pas? Peut-être, sentant ses vieux os réchauffés par cette chaude et splendide journée d'été, avait-il voulu jeter un dernier coup d'œil sur cette existence qu'il allait bientôt quitter, contempler une dernière fois cette scène d'où il ne tarderait pas à disparaître.

Tout ce milieu moderne, ces larges voies, ces magasins grands ouverts avec leurs hautes glaces, ces maisons aux étages élevés, tout cela semblait lui crier: « Que viens-tu faire ici? Va-t-en, tu n'es pas des nôtres. Rentre chez toi y achever de vivre et y mourir: nous te livrerons passage lorsque tu regagneras ta dernière demeure pour y rejoindre ceux qui, comme toi, furent d'une autre époque, que nous ne voulons pas connaître. »

Et, comme s'il eût entendu et compris, le vieux se hâta, étonné, éperdu dans ce *hourvari* de la rue agitée et passante, pressant ses pas incertains, les pieds chancelants dans ses sabots. Il s'éloignait, suivi d'un groupe d'enfants, sève riante et vivace qui contrastait bizarrement avec cette usure vitale. Au premier rang, deux fillettes ravissantes dans leur costume frais et coquet, la plus jeune serrant dans sa petite main la robe de l'ainée, comme prise d'une terreur respectueuse, tandis que celle-ci, les yeux rivés sur le bonhomme, semblait chercher l'énigme de cet autre âge que son imagination ne pouvait concevoir.

Le groupe disparut au détour d'une rue, et je continuai ma promenade, livré aux réflexions que ce spectacle avait fait naître, songeant aux générations qui nous suivront, dédaigneuses, aussi elles, d'une époque dont nous tirons si grande vanité. — G. J.

(L'Anjou, août 1885.)

### Le plus vieux journal du monde

Il existe à Pékin un journal, le *Tsing-Pao* — traduisez: « Nouvelles de la capitale » — qui remonte à 740 ans avant notre ère.

La lecture de ce journal est des plus instructives. On y trouve, entre autres documents officiels, la date à laquelle l'empereur a décidé que le chapeau d'été remplacerait le chapeau d'hiver. Ailleurs, on y voit que six candidats à la licence avaient plus de quatre-vingt-dix ans et treize plus de quatre-vingts ans, ce qui prouve qu'il n'y a pas de limite d'âge pour les examens en Chine.

Notre confrère du Céléste Empire traduit phonétiquement certains mots qui n'ont pas d'équivalents dans la langue chinoise: *Ultimatum* devient *Outimatoung*; Téléphone s'orthographe *Tolifoung*, etc.

Enfin, *Tsing-Pao* ne contient jamais de coquilles. Le correcteur est d'ailleurs payé pour s'appliquer. La moindre faute lui coûterait la tête, ni plus ni moins. Il fait donc bien de ne pas la perdre en corrigeant.

### CE QUE VALENT LES BÊTES

Le lion, le roi des animaux, n'est pas la bête la plus appréciée de nos ménageries. Il ne

coûte que 5,000 fr., c'est-à-dire cinq fois moins qu'un hippopotame. Un éléphant se paye de 6,000 à 12,000 fr., un tapir indien 12,500 fr., un tigre de 2,500 à 4,000 fr., un ours polaire, 4,000 fr., un ours noir d'Amérique de 250 à 500 fr., un léopard 750 fr., un jaguar de 750 à 2,000 fr. La bête la plus méprisée est le serpent; on peut s'en procurer à 50 fr. pièce; au contraire, la girafe est la plus recherchée. On n'en vend pas à moins de 27,500 fr. Quant aux singes, on les donnera bientôt pour rien. Leur race est fort dépréciée depuis que l'on a établi qu'ils étaient de même famille que certains de nos savants.

### LES ANNONCES IL Y A CENT ANS

Les feuilles d'annonces d'il y a cent ans sont curieuses à consulter aujourd'hui.

C'est ainsi qu'à côté des avis de vente de biens ayant appartenu à des « ci-devant religieux » et devenus biens nationaux, on lit des annonces comme celles-ci:

Vente publique à Brest, 10 juin 1793, de la cargaison du navire anglais *l'Industrie*, chargé de riz, pris par le corsaire *l'Ambitieux*, de Saint-Malo.

Vente publique à Brest, 1<sup>er</sup> juillet 1793, de 1,050 balles de coton, provenant de la prise du navire *l'Active*, venant de Bombay, par le corsaire *l'Ambitieux*, de Saint-Malo.

Vente publique à Morlaix, le 8 juillet 1793, de 2,200 balles de coton, provenant de la prise du navire *l'Albemare*, venant de Bombay, par le corsaire *Duguay-Trouin*, de Saint-Malo.

Bien empoignantes, ces laconiques annonces évoquant les prouesses des hardis marins qui donnaient la chasse aux vaisseaux marchands des nations ennemies.

### CHANSON NOIRE

Pourquoi vous raconter ma peine?  
Puisque vous avez traversé  
Des souffrances comme la mienne...  
Mon présent, c'est votre passé.

Si je soupire et si je pleure  
En vous expliquant mon ennui,  
Vous soupirez tout à l'heure  
Et vous pleurez cette nuit.

Pourquoi vous raconter ma peine?  
Je craindrais trop en le faisant  
D'ouvrir une tombe ancienne  
Où le mort n'est qu'agonisant!

La mémoire est fidèle et sûre  
Et le cœur n'est jamais rouillé;  
Suffit-il pas d'une mesure  
Pour retrouver l'air oublié?

Pourquoi vous raconter ma peine?  
Puisque vous avez traversé  
Des souffrances comme la mienne...  
Mon présent, c'est votre passé.

M. V.

Bobinard cause chevaux avec la baronne.  
— Il paraît, demande celle-ci, que vous venez d'acheter un superbe cheval arabe?...  
— Oui, baronne.  
— Il a une jolie robe?  
— Mon Dieu, baronne, une robe... dans le genre de la vôtre!

En cour d'assises.

Le président avec solennité. — Vous avez été rencontré dans la campagne le lendemain matin du crime. Vous étiez très pâle... Vos vêtements étaient maculés de sang humain.

L'accusé, sèchement. — Non, monsieur... Deux fois non!

Alors le président d'une voix menaçante:

— Accusé, prenez-y garde! Deux négations valent une affirmation.

## CONSERVATION de la SANTÉ par l'hygiène de la bouche

L'Académie de Médecine de Paris (séance du 1<sup>er</sup> Mars 1892) a donné une très haute approbation à un travail sur les **Antiseptiques composés**, présenté par le Dr de Chrismas et le Dr Respaut, fondateur de l'**American Dentaire**, 1, rue Lafayette, Paris. Ce travail prouve que l'association des antiseptiques multiplie leur puissance.

Le Dr Respaut s'est aussitôt servi de cette découverte pour instituer une formule pour la fabrication de produits dentifrices: le **Dentol** et la **Pâte Dentol**, véritablement efficaces contre les microbes nuisibles de la bouche et ceux des maladies infectieuses. Des échantillons ont été délivrés par les Distributeurs automatiques des gares de Paris et de ses principales villes, où le public s'est convaincu que le **Dentol** est incomparablement supérieur aux eaux dentifrices les plus vantées, qui n'ont pas suivi les progrès de la science, ne sont pas **antiseptiques** et sont par conséquent sans action utile.

Se trouve chez M. RENÉ, coiffeur, rue Saint-Jean, à Saumur.

Envoi franco du prospectus sur demande. Entrepôt maison du Royal Windsor, rue de l'Echiquier, 22, Paris.

## ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaufort, SAUMUR

### Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre: l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin

produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix: 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée: une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Saumur, pharmacie Normandine, DESCHAMPS, 41, 43 et 45, rue Saint-Jean.

Etudes de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE,

Et de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, 17, rue Beaurepaire.

## VENTE

SUR LICITATION

Aux enchères publiques

Au plus offrant et dernier enchérisseur, EN DEUX LOTS;

D'UNE PROPRIÉTÉ

Consistant en :

Une MAISON D'HABITATION

Et ses Dépendances

Un Jardin potager, Pré et Boire,

LE TOUT SITUÉ

Commune de Saint-Lambert-des-Levées (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le Dimanche 27 Août 1893, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, le cinq août mil huit cent quatre-vingt-treize,

Et à la requête de :

1. Madame Louise Lambleu, veuve de M. Jean Sautjeau, demeurant à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine;

2. M. Charles Lambleu, propriétaire, demeurant à Saint-Lambert-des-Levées (Maine-et-Loire);

3. M. Simon Lambleu, propriétaire, demeurant au même lieu;

4. M. Eugène Jamin, jardinier, demeurant à Bagnaux (Maine-et-Loire);

5. M. Eugène Boussy, cultivateur à Saint-Cyr-en-Bourg (Maine-et-Loire);

6. M. Louis Boussy, cultivateur à Montrenil-Bellay (Maine-et-Loire);

7. Mademoiselle Marie Boussy, célibataire majeure, cuisinière, demeurant à Paris, rue des Poissonniers, 44.

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, demeurant à Saumur, lequel se constitue et occupera pour eux sur la présente poursuite de vente et ses suites;

En présence ou eux dûment appelés de :

1. Madame Anne Lambleu, épouse de M. Auguste Bourreau, ce dernier ayant demeuré en dernier lieu à Saumur, quartier de Fenet, présumé absent, ladite dame demeurant à Tours, rue de Boisdeniers, n<sup>o</sup> 114;

2. M<sup>e</sup> Brac, notaire à Saumur, place de la Bilange, commis par ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Saumur, pour représenter M. Bourreau, sus-nommé, auxdites opérations;

3. Madame Jeanne-Marguerite Caunes ou Cosne, veuve de M. Louis Lambleu, propriétaire, demeurant à Saumur, place Notre-Dame, ladite dame prise tant comme commune en biens que comme donataire de son défunt mari, décédé le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-cinq, en son vivant bijoutier à Saumur,

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> BARON, avoué à Saumur;

4. M. Léon Martet, maître maréchal aux dragons, en garnison à Tarascon, pris pour la validité à l'égard de sa femme, ci-après nommée, et comme curateur à l'émancipation de cette dernière;

5. Madame Marthe Lambleu, mineure émancipée par son mariage, épouse de M. Léon Martet, sus-nommé,

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur;

Il sera procédé, le dimanche vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-treize, à une heure du soir,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, à la vente sur licitation aux enchères publiques, en deux lots, des biens ci-après désignés :

Commune de Saint-Lambert-des-Levées (Maine-et-Loire).

PREMIER LOT

Une propriété, sise à la Levée-Neuve ou Vieille-Prée, comprenant :

Maison d'habitation élevée sur terre-plein d'un rez-de-chaussée, avec chambres et grenier au-dessus, pressoir dans l'un des locaux du rez-de-chaussée;

Jardin potager;

Le tout d'une contenance d'environ treize ares soixante-quinze centiares, joignant au couchant la route numéro 138, au levant M. Moriceau, au midi ou à droite M. Pichon et au nord ou à gauche M. Cambron.

Les murs sur la route et au fond dépendent exclusivement de la propriété à vendre, ceux de gauche et de droite paraissent mitoyens.

Mise à prix, quatre mille cinq cents francs, ci..... 4,500

DEUXIÈME LOT

Un hectare cinq ares trente centiares de pré et boire, dit le Pré-de-l'Île, planté d'arbres, avec maisonnette, situés à Saint-Lambert-des-Levées, joignant au couchant M. Baron, au levant M. Delaunay, au midi un chemin et un fossé mitoyen et M. Cabouet, et au nord M. Delaunay.

Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci..... 2,500

Total des mises à prix : sept mille francs, ci..... 7,000

S'adresser, pour les renseignements, à :

1<sup>o</sup> M<sup>e</sup> POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente;

2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges;

3<sup>o</sup> M<sup>e</sup> DE NEUVILLE, avoué à Saumur, rue du Temple.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné. Saumur, le sept août mil huit cent quatre-vingt-treize.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le août mil huit cent quatre-vingt-treize, f<sup>o</sup> , c<sup>o</sup> . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DAUPHIN.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Par adjudication volontaire

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire, le SAMEDI 19 AOUT 1893, à une heure après midi :

1<sup>o</sup> Très beau Jardin avec maisonnette, planté d'arbres fruitiers, au Petit-Puy, sur le bord de la grande route de Fontevrauld, contenant huit ares vingt-cinq centiares.

2<sup>o</sup> Autre Jardin à la suite, même contenance, loué 70 fr., ayant accès par la rue Clèvre.

3<sup>o</sup> Magnifique Clos de Vigne en plein rapport, entouré de murs, nommé le Clos-des-Besnardières, réputé contenir un hectare, au canton du Petit-Puy.

4<sup>o</sup> Une petite Maison avec grande cave et puits, au canton du Petit-Puy.

5<sup>o</sup> Un Pavillon neuf et une autre cave dans une cour commune, puits commun, au même lieu.

Le tout appartenant à M. Emile BORET, marchand revendeur à Saumur.

Jouissance immédiate.

S'adresser, pour visiter et pour tous renseignements, à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir, dépositaire des clefs, à M. PROUST, syndic, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

M<sup>e</sup> NOBLET, notaire aux Trois-Moutiers (Vienne, demande pour le premier septembre un CLERC expéditionnaire.

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

## A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1<sup>o</sup>

Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 43 ares 30 centiares ;

2<sup>o</sup>

Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 1 hectare 4 ares 50 centiares ;

3<sup>o</sup>

Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 30 centiares ;

4<sup>o</sup>

PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5<sup>o</sup>

LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 63 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

Etude de M<sup>e</sup> ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

1<sup>o</sup> La Terre des Tranchaudières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreux, lièvres, faisans).

2<sup>o</sup> La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

Etude de M<sup>e</sup> DEGRET, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

## A LOUER

Une Jolie MAISON BOURGEOISE

Située au bourg des Rosiers

Occupée par M. et M<sup>me</sup> PINAULT.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire.

## VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER OU A VENDRE

### MAISON

Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

Rue Brault, 30, Saumur

## M<sup>lle</sup> E. PANNIER

Broderie artistique et sur tissus

Pour travaux neufs et réparations

Se rend à domicile

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

## A CÉDER

DE SUITE

Petit Magasin d'Épicerie, Mercerie

S'adresser à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir.

**GUERISON**

Certain et Radical  
de toutes les  
Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS, AIGNE,  
PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE,  
HERPES, LUPUS, etc.

MEMBRE DES  
PLAQUES D'ÉGÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Médecins les plus célèbres

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste  
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuits sur Correspondance.

MARQUE DÉPOSÉE



## LEVURES PURES ACTIVE DE VIN

DE TOUS LES MEILLEURS CRUS

Procédés G. JACQUEMIN, chimiste-microbiologiste, et LE MARX, Brevetés S. G. D. G.

INSTITUT « L CLARE », LE LOCLE, par MORTEAU (Doubs)

Amélioration, augmentation du degré alcoolique et du bouquet des vins par les levures de grands crus préparées par la MÉTHODE PASTEUR. Aux vendanges 1891, résultats excellents et succès constatés par plus de mille viticulteurs. Le vin a gagné 4 à 2<sup>o</sup> d'alcool et un excellent bouquet.

L'amélioration d'un hecto de vin revient de 20 à 35 centimes, suivant la qualité désirée. Une brochure indiquant les résultats obtenus, rapport lu à la Société des Agriculteurs de France, sera adressée gratis et franco sur demande par simple carte postale à M. Eugène THIBAULT, 15, 17 et 19, rue Saint-Léonard, Nantes, agent concessionnaire pour l'Ouest, chez qui tous les ordres et demandes de renseignements doivent être adressés. On demande des Agents dans chaque commune. Ecrire à M. THIBAULT.

## Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRES

### A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

## GR<sup>de</sup> ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

### IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS  
CARTES D'ADRESSES  
ÉTIQUETTES PARCHEMIN P<sup>r</sup> ENVOIS  
TÊTES DE LETTRES  
CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
AVIS DE TRAITES — MANDATS  
REÇUS & BONNS à SOUCHE PERFORÉS  
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
FAIRE-PART NAISSANCE  
CARTES DE VISITE  
AFFICHES — PROSPECTUS  
PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES  
PRIX-COURANTS  
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

## CHAPELLERIE CIVILE et MILITAIRE

### LIVÉRANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR, place de la Bilange.

CHAPEAUX de feutre en très belle qualité, en toutes teintes, à 3 fr. 60.

CHAPEAUX mécaniques en très beau satin, pour noces ou soirées (système LIVÉRANI), à..... 12 fr.

BONNETS de voyage, depuis..... 1 f. 45

CASQUETTES et KÉPIS pour Pensions.

LE CHASSEUR, chapeau casquette en cinq transformations.

SUCCÈS DU JOUR

Nouvelle forme, Chapeau CANDIDAT

Coup de fer à la minute.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.